Communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne

# le guide

## du Plan Climat Air Énergie Territorial

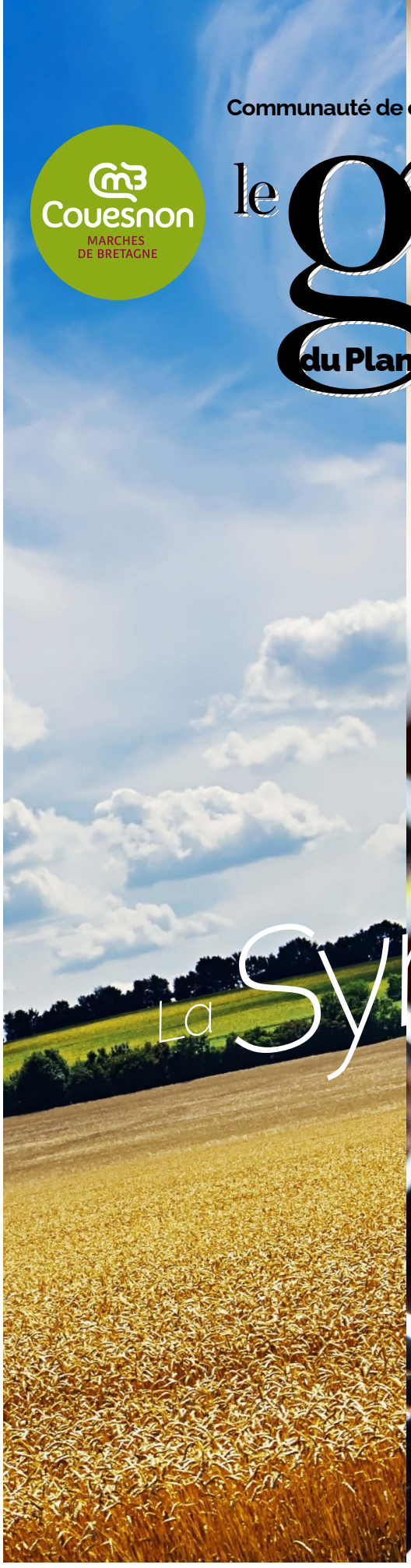

# La Synthèse du PCAET

**Christian Hubert**
Président de Couesnon Marches de Bretagne

Nous sommes aujourd'hui à l'aube d'une phase incontournable de la transition écologique. Nous tous, citoyens, acteurs économiques, élus du territoire, devront participer activement à prendre part à ce défi.
Couesnon Marches de Bretagne élabore, afin d'atteindre cet objectif, un Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET). Cet outil sera notre trame et nous permettra d'agir ensemble pour réussir la transition écologique et énergétique. Ce PCAET semble ambitieux mais n'en demeure pas moins réaliste et atteignable.
Plusieurs axes sont ciblés, en voici les grandes lignes :
Réduire la pollution de l'air
Réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter les énergies fossiles et renforcer le stockage du carbone, changer nos modes de déplacement (covoiturage, véhicules électriques, transport en commun, etc)
Diminuer les consommations d'énergie (améliorer l'isolation d'un bâtiment privé, public etc). Augmenter la production d'énergies renouvelables (solaire, géothermique, etc).
Favoriser les circuits de distribution (circuits courts...)
Ces objectifs ne pourront être atteints sans l'implication de tous, j'ai l'intime conviction que tous ensemble nous réussirons.

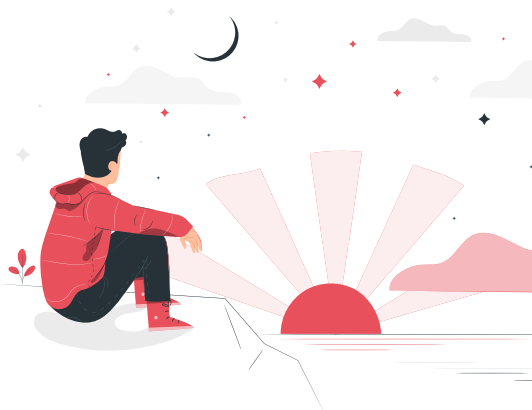

**3 En 2 mots**

**Intro**
**4** Le visage de l'EPCI
**5** Diagnostic

**6 Objectifs**

**Stratégie**
**8** Habitat
**10** Mobilité territoriale
**12** Agriculture de demain
**14** Économie circulaire
**16 Budget**
**18 Conclusion**

**Directeur de la publication** Christian Hubert, *Président de Couesnon Marches de Bretagne* **Co-directeur de la publication** Jean-Frédéric Sourdin
**Rédaction en chef** Service communication **Rédaction** Claire Blézo, Caroline Baguenard **Maquette** Bertrand Grousset **Réalisation** Charles Labédan
**Crédits photos/illustrations** Thomas Crabot, Unsplash, Adobe Stock **Impression** Arc-en-ciel Imprimeurs **Tirage** 600 exemplaires

# EN 2 MOTS

## Plan Climat, kézaco ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET, ou Plan Climat) est un document stratégique de développement territorial axé sur la lutte contre les changements climatiques, les économies d'énergie et l'adaptation à leurs effets au niveau du territoire.

## PCAET pour tous, par tous

Ce plan, porté par les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, est compatible avec les autres politiques menées sur le territoire : plans locaux, contrats… **À Couesnon Marches de Bretagne, il a fait l'objet d'un travail de concertation** avec les partenaires institutionnels, associatifs, économiques et la sphère citoyenne.

## Un plan, deux enjeux

Le Plan Climat défend cinq objectifs principaux :
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables

## Une valse à quatre temps

Diagnostic, stratégie, actions et suivi/évaluation : quatre phases marquent l'échafaudage du PCAET sauce Couesnon Marches de Bretagne depuis janvier 2018. Un diagnostic pour éclairer les caractéristiques locales. Une stratégie déclinée en quatre axes pour organiser les actions. Un plan d'actions à été arrêté par le conseil communautaire le 6 novembre 2019.

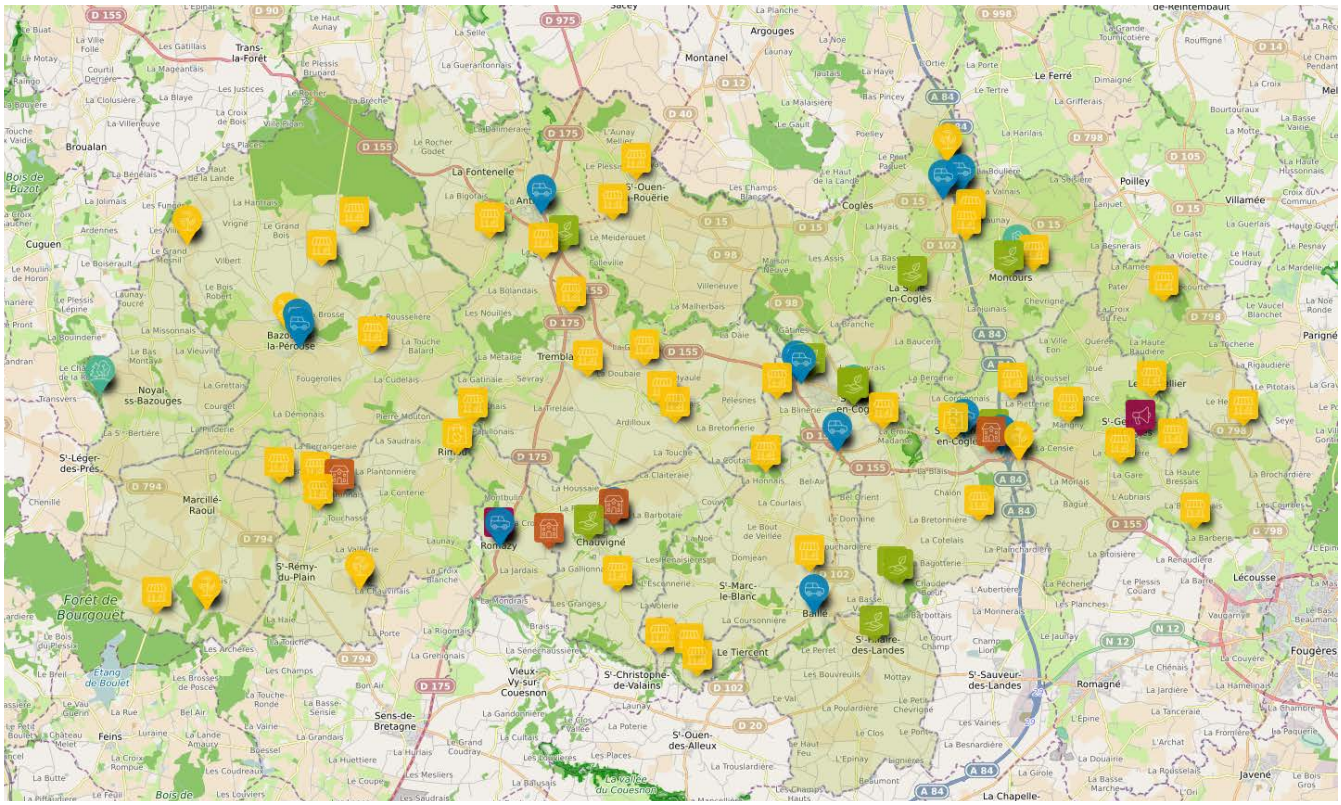


# Le visage de l'EPCI

**Population.** Jeune communauté de communes (création en 2017), l'établissement de coopération intercommunale (EPCI) Couesnon Marches de Bretagne concentre 22 400 habitants. La population est relativement vieillissante par rapport au département. Cette situation est toutefois très contrastée sur le territoire, les communes méridionnales tirant parti de leur proximité avec le conséquent bassin d'emploi rennais, tout comme celles situées le long de l'axe A84. Un regain démographique est constaté depuis 1999.

**Emploi.** Le territoire compte environ 7 000 emplois. L'activité économique est caractérisée par le poids important de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, mais également structurée autour du bois d'œuvre ou d'activités comme le secteur granitier ou le textile. Les services publics ou non marchands (30% des emplois), et le secteur de la construction (8%) ferment la marche.
Les petites entreprises historiques peinent parfois à se développer ou à réinvestir. Ce constat est dressé notamment sur les scieries ou minoteries locales qui utilisent ou transforment de l'énergie ou de la matière locale telle que l'eau et le bois. Cette fragilité renforce la pertinence de la création d'une filière bois.
Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne est également un espace touristique, avec la proximité de sites comme le Mont-Saint-Michel ou les grands sites côtiers (Saint-Malo, Dinard, etc). L'autoroute A84 dessert la communauté de communes et lui permet d'accueillir de nombreux visiteurs. De plus, le territoire compte plusieurs sites attractifs, à la fois naturels, patrimoniaux et culturels.

**Développement durable.** Entre 2013 et 2015, l'ex-Coglais Communauté a conçu son Agenda 21, dont l'objectif était d'offrir un avenir territorial durable en tenant compte de facteurs sociaux, économiques et culturels. L'EPCI a réalisé des actions en faveur de la réduction des consommations d'énergie, de la production d'énergies renouvelables et de la réalisation de plans de gestion bocagère. Le PCAET s'inscrit ainsi dans cette continuité.

**Site internet**
*frama.link/geocouesnon*

# Les sept points du diag'

1 **Les consommations énergétiques** sont réparties en trois sources quasiment égales : le logement, les transports et les activités économiques.

2 **La facture énergétique** s'élevait en 2010 à plus de 53 millions d'euros pour l'ensemble des acteurs du territoire : particuliers, acteurs économiques, institutions publiques.

3 **Les émissions de gaz à effet de serre** sont liées majoritairement aux émissions non énergétiques issues de l'agriculture.

4 **Au niveau de la qualité de l'air**, la majorité des seuils réglementaires pour les principaux polluants sont respectés sur le territoire communautaire.

5 **Le stock de carbone** est estimé à 85 770 tonnes de $CO_2$ en 2006. La forêt de Villecartier et le bocage du territoire contribuent à 86% de ce stockage.

6 **Le territoire est particulièrement sensible à cinq impacts du climat** : ressource en eau, augmentation des risques de catastrophes, enjeux forestiers, impacts sur les écosystèmes, enjeux agricoles.

7 **La production locale d'énergies renouvelables** couvre environ 13,4% des consommations énergétiques locales, portée essentiellement par le bois-énergie et par le solaire photovoltaïque.

# OBJECTIFS —

# Oser l'horizon

Le diagnostic a fourni une analyse des enjeux du territoire en matière d'adaptation aux changements climatiques, d'amélioration de la qualité de l'air, de préservation des milieux et de la santé, de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables. À partir de ce travail, la stratégie politique a cerné plusieurs objectifs sectoriels. Tour d'horizon.

**Industrie.** Les consommations doivent être réduites. Les énergies renouvelables et l'utilisation du bois permettront d'effacer une partie des consommations des produits pétroliers et du gaz. Ce secteur peut également gagner en efficacité en améliorant certains procédés tels que la cogénération et la chaleur fatale.

**Déchets.** Aucune unité de traitement n'existe sur le territoire, évitant ainsi l'existence des gaz à effet de serre afférants. Les leviers d'actions ? Sensibiliser à une réduction de la production de déchets, mettre en place de nouvelles pratiques et mieux valoriser les déchets **(p137 PCAET)**

**Transports de marchandises.** La relocalisation de la production des produits à consommer sur le territoire diminuera peu à peu les tonnages transportés. L'augmentation de l'efficacité énergétique des moteurs ainsi que le taux de motorisation alternative (GNV, électrique) permettront de réduire les consommations énergétiques et/ou les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Enfin, le report modal vers le train est également un levier envisagé et efficace pour diminuer la consommation énergétique du transport de marchandise.

**Résidentiel.** Les opérations de rénovation constituent un levier important pour réduire les consommations d'énergie, en priorisant les logements les plus anciens. Concernant l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables sont à mobiliser, tout comme les conversions de modes de chauffage du fioul vers le bois, considérant le potentiel de la filière bois du territoire. L'augmentation de la population va engendrer de nouveaux besoins. Les nouvelles constructions prendront la forme de logements collectifs et valoriseront l'utilisation de matériaux biosourcés.

**Site internet :** *ecobatys.bzh*

**Tertiaire.** Spécificité des bâtiments du tertiaire : leur faible besoin en chauffage, compensé par des besoins en électricité spécifique plus élevés. La rénovation de ces lieux n'est ainsi pas uniquement une rénovation portant sur les usages thermiques mais aussi sur les autres usages comme l'électricité spécifique. L'augmentation des consommations d'énergies renouvelables (biogaz, solaire thermique, géothermie, bois) dans le mix énergétique permettra à ce secteur de diminuer sa facture écologique.

**Agriculture.** Peu consommatrices d'énergie, les exploitations agricoles émettent toutefois beaucoup de gaz à effet de serre sur le territoire. Au coeur de la cible, la fabrication des engrais azotés, la digestion et la déjection des animaux d'élevage.
L'évolution du secteur est marquée par une réduction des exploitations d'élevage du fait de la concentration des exploitations, du transfert vers les cultures et de la réduction des surconsommations de protéines animales. Les régimes alimentaires des bovins d'élevage peuvent être revus, et l'utilisation des engrais diminuées au profit des ressources produites localement. L'échange parcellaire peut être privilégié.

**Transports de personnes.** Un mot d'ordre : sobriété. Et des idées ! La relocalisation de certains ménages isolés plus proche des communes au niveau d'équipement suffisant, le développement du niveau d'équipement dans les communes plus isolées, le recours aux commerces de proximité, l'encouragement à la pratique de télétravail, le covoiturage ou l'autopartage...

# Objectifs

**de la stratégie nationale bas carbone**

**Décarboner** complètement l'énergie à l'horizon 2050.

**Réduire de moitié** les consommations d'énergie via notamment :
- l'efficacité énergétique des équipements ;
- la sobriété des modes de vie.

**Réduire fortement** les émissions non énergétiques :
- du secteur agricole (-38% par rapport à 2015) ;
- des procédés industriels (-60% par rapport à 2015).

**Augmenter et sécuriser** les puits de carbone :
- sols ;
- forêts ;
- produits issus de la bioéconomie (paille, bois pour la construction...) ;
- technologies de capture et stockage du carbone.

PROGRAMME D'ACTIONS —

# Un plan d'actions en 4 temps

La stratégie a retenu une approche intégrée relevant à la fois un défi climatique mais aussi économique, social et sanitaire dans les domaines de l'habitat, de la mobilité, de l'agriculture et de l'économie. Demandez le programme !

## Habitat public et privé : faisons une place au soleil

**1. Pérenniser la cohérence territoriale et la transversalité des actions « Climat, Air, Énergie ».** Assurer la cohérence territoriale du PCAET demande de vérfiier l'adéquation des axes de travail avec les politiques communautaires. Cette coordination technique concerne les services mais aussi les partenaires publics et privés de Couesnon Marches de Bretagne.

**2. Coordonner les acteurs pour stimuler les projets d'énergies renouvelables et de récupération.** Un accompagnement sera dédié pour promouvoir les recours et structurer l'offre et la demande. Objectif ? Optimiser les retombées sur l'économie locale et l'ancrage local des projets. À prévoir : des moments d'échange et de dialogue pour faciliter l'identification, le dimensionnement et la mise en œuvre de projets locaux d'énergie renouvelable.

**3. Décliner la préservation de la qualité de l'air dans chacune des actions du PCAET.** Les polluants atmosphériques ont des conséquences sur la santé des citoyens. Émissions locales, émissions importées et conditions météo jouent sur la qualité de l'air.

**Site internet**
airbreizh.asso.fr

**4. Développer la visibilité des actions communautaires par un plan de communication dédié.** La comcom' porte l'exemplarité de l'effort énergétique sur ses épaules !

**5. Doter les bâtiments communautaires et communaux d'une gestion technique centralisée.** Cette solution décentralisée optimise les consommations des bâtiments communautaires.

**Habitat et bâtiments de demain :**
• Tendre vers l'espace de vie idéal
• Prévenir la précarité énergétique

**Mobilité territoriale**

**Agriculture de demain**

**Économie circulaire territoriale**

**8. Utiliser les bâtiments tertiaires publics et les nouvelles constructions de bâtiments d'entreprises privées comme support de production d'énergies renouvelables.** Avec une livraison prévue pour 2021, l'Espace Social et Culturel et Commun à Maen Roch comporte un volet de ce type. Couesnon Marches de Bretagne incitera également les acteurs privés s'engageant dans une nouvelle construction à réfléchir à y apposer des supports d'énergie renouvelable.

**9. Établir un nouveau Plan stratégique de patrimoine pour les logements vacants communautaires.** Dans le cadre du futur Plan local de l'habitat, une rénovation thermique des logements communautaires est souhaitable. Cette action propose la réalisation d'un diagnostic des logements de l'ensemble des 80 logements communautaires.

**11. Promouvoir les éco matériaux et les matériaux biosourcés.** Pôle d'éco-construction et une structure innovante, Écobatys met en place des actions pour permettre la montée en compétence des professionnels du territoire et accompagne tous les acteurs de la filière bâtiment dans leur transition énergétique et leur évolution vers une économie sobre en carbone et en ressources. Son projet phrare? Linterre®, synergie de la paille de lin et l'argile.

**12. Accompagner et renforcer l'utilisation d'éco matériaux dans les logements privés** par le biais d'une aide financière. Ce coup de pouce à destination des ménages réalisant des travaux de construction et ou de rénovation utilisant au moins 30% d'éco-matériaux sera versée pour les dossiers éligibles à l'OPAH.

**6. Réduire les consommations énergétiques des bâtiments d'entreprises privés.** Les entreprises du territoire adhèrent à la thématique de réduction des consommations énergétiques ! L'action consiste à créer une dynamique inter-entreprise sur les actions du Plan Climat pour 10 entreprises du territoire.

**7. Réduire les consommations énergétiques.** Par exemple, la médiathèque communautaire à Bazouges-la-Pérouse est un projet qui allie une réflexion poussée en terme d'isolation, de rénovation et d'utilisation de matériaux biosourcés.

**10. Mettre en place et animer un Plan local de l'habitat (PLH).** Objectifs: anticiper les besoins spécifiques liés au vieillissement de la population et au renouvellement de logements anciens et vétustes, loger les ménages à faibles revenus et répondre aux enjeux environnementaux.

**13. Développer les systèmes de récupération d'eau de pluie sur les bâtiments.** Un système de récupération d'eau de pluie peut alimenter divers usages domestiques : arrosage, lessivage des sols, sanitaires; soit environ un tiers de la facture d'eau.

# Mobilité territoriale : roulons à l'ère libre

**1. Créer un Plan de mobilité rurale.**
Le parc automobile du territoire est constitué de véhicules utilisant des carburants polluants à l'avenir intertain. Le Plan Climat prévoit d'anticiper les nouveaux déplacements pour faciliter et développer la mobilité sur le territoire. Suivant l'évolution des modes de déplacement, la réflexion sur ce Plan de mobilité rurale (PMR) aura une vision inclusive, coopérative et sociale.
Le PMR est en cours de réalisation en partenariat avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Fougères.

**2. Repenser les déplacements des agents en favorisant le covoiturage, l'autopartage et le télétravail.**
Dans un contexte d'exemplarité de la part des collectivités et de limitation des déplacements des agents, le développement de l'autopartage et du télétravail est indispensable.

**3. Favoriser le covoiturage et l'autopartage inter-structures publiques.**
Aujourd'hui, 40 % des Français n'ont pas accès aux transports en commun.
L'autosolisme désigne le conducteur se déplaçant seul. La politique de mobilité nationale discrimine les populations de la ruralité. La loi d'orientation sur les mobilités aspire à développer la mobilité partagée : covoiturage, voitures ou vélos en libre-service…

**Site internet :** *ouestgo.fr*

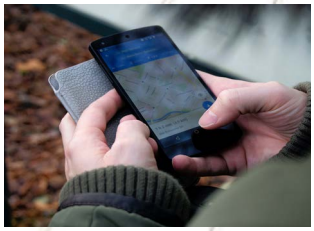

**4. Concevoir un plan de déplacements interentreprises.** Par manque de connaissance, les salariés travaillant sur une même zone géographique prennent chacun leur véhicule. Afin de favoriser l'autopartage et éviter l'autosolisme, un plan de déplacements interentreprises est à développer.

**Habitat et bâtiments de demain**

**Mobilité territoriale**
- Être exemplaire
- Aménager les mobilités actives et décarbonnées
- Renforcer le partenariat avec les territoires limitrophes sur le thème de la mobilité

**Agriculture de demain**

**Économie circulaire territoriale**

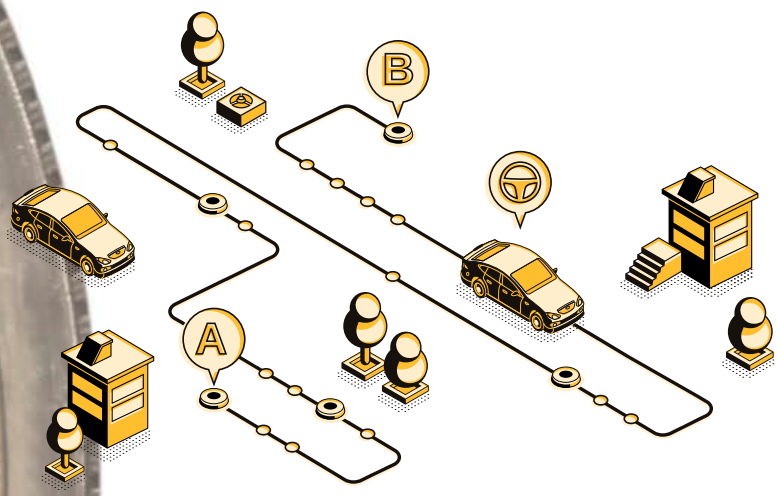


**5. Développer des liaisons cyclables.**
Indispensables pour réduire les déplacements motorisés et favoriser les déplacements actifs, le déploiement de liaisons cyclables permettra de relier les principaux sites fréquentés sur les activités tertiaires mais également de loisirs et ainsi augmenter le nombre d'usagers de vélos classiques, VTT ou à assistance électrique (VAE).

**6. Aider à l'acquisition ou à la location de solutions de mobilité.**
Afin de favoriser le nombre d'usagers de vélos, Couesnon Marches de Bretagne a mis en place une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

**7. Promouvoir et utiliser des véhicules GNV et véhicules électriques.**
La mise en place d'infrastructures dédiées assurera le développement de véhicules avec de nouvelles motorisations moins polluantes et durables, en coordination avec les partenaires et usagers.

⊕ **Site internet :** *sde35.fr*

**8. Renforcer le partenariat avec les territoires limitrophes sur la mobilité.** La mobilité ne s'arrête pas aux portes du territoire ! Outre la mise en place d'infrastructures (voir l'action **7.**), le travail en synergie avec les territoires voisins et les partenaires permettra de concevoir une logique de déplacements cohérente à plus grande échelle. Une avancée qui réduira les émissions de gaz à effet de serre, les polluants atmosphériques et les nuisances sonores.

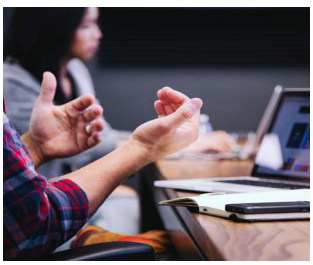

**9. Organiser la mobilité collective de demain.**
Une étude prospective sur les enjeux et les solutions de transport collectif. Il s'agit du point de départ d'une ambition partagée : celle de développer l'accessibilité et l'amélioration des mobilités du quotidien des habitants du Pays de Fougères.
La Région et l'État s'associent à cette démarche d'accessibilité et de mobilité. Un soutien matérialisé par l'implication financière et technique dans les actions du Plan Climat.

## Repères

**2**
aires de covoiturage à proximité de l'A84 en cours de création, avec des places pour personnes à mobilité réduite, des arrêts minute, des bornes de recharge et un accès vélos.

**20**
dossiers traités par Couesnon Marches de Bretagne dans le cadre de l'acquisition de vélos à assistance électrique depuis septembre 2019.

# PROGRAMME D'ACTIONS —

## Agriculture : produisons décarbonné & écolo

**1. Renforcer les démarches de communication sur les actions positives.** Exposée aux conséquences du dérèglement climatique, l'agriculture est particulièrement concernée par les transitions. Emettrice de gaz à effet de serre (GES), elle est également source de nombreuses solutions. Cette action vise à faire connaître et synthétiser les efforts déjà entrepris par les agriculteurs pour économiser de l'énergie sur les exploitations, produire de l'énergie renouvelable, réduire les émissions de GES ou stocker le carbone. L'objectif? Créer un effet boule de neige afin que les agriculteurs soient plus nombreux à bénéficier d'accompagnements et de possibilités financières.

**2. Élaborer et animer un Projet Alimentaire Territorial (PAT).**
La comcom' collabore sur de nombreuses actions avec les exploitants.
Axe fort du Plan Climat, le Projet Alimentaire Territorial porte deux enjeux majeurs :
• relocaliser l'alimentation,
• porter progressivement à 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques dans la restauration.
Le PAT s'articulera avec les projets locaux de santé.

**3. Développer et accompagner l'élevage laitier bas carbone.** Pour accroitre le stockage du carbone dans le sol, Couesnon Marches de Bretagne souhaite encourager les exploitants laitiers à améliorer leurs techniques de production afin de mettre en place une filière laitière « bas carbone » sur son territoire..

**4. Accompagner une démarche d'échange parcellaire et rural dans une logique de réduction des GES.** Rapprocher et réorganiser les parcelles permet de diminuer la consommation de fuel et les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, regrouper le parcellaire en élevage laitier assure un meilleur accès aux prairies et favorise une augmentation de la durée de pâturage et de la surface pâturée. Une fois ces prairies favorisées, les sols peuvent stocker plus de carbone. Effet vertueux ! L'objectif de cette action porte sur l'accompagnement par Couesnon Marches de Bretagne à l'échelle de deux ou trois communes à horizon 2022.

**Habitat et bâtiments de demain**

**Mobilité territoriale**

**Agriculture de demain :**
- Promouvoir une agriculture « Bas Carbone »
- Développer la production d'énergie renouvelable sur les exploitations agricoles
- Préserver la ressource territoriale

**Économie circulaire territoriale**

**5. Généraliser l'accompagnement des diagnostics énergie, gaz à effet de serre et stockage du carbone à la ferme.** Cerner les postes d'émission de gaz à effet de serre, puis actionner les leviers d'action adaptés permet d'allier progrès technique, climatique et gain financier. À ce jour, peu d'éleveurs du territoire ont réalisé volontairement un diagnostic, alors que près de 2000 l'on déjà fait en Bretagne.

**6. Accompagner la filière bocage.** Le sol est à la fois le support de l'agriculture et un réservoir de carbone essentiel. Celui-ci y est stocké sous forme de matière organique. Les pertes sont liées aux changements d'affectation des sols : déforestation, retournement des prairies et rurbanisation. Les pratiques peuvent maintenir, augmenter ou réduire la matière organique du sol. Parmi les leviers, on compte la couverture des sols, les bandes enherbées, la gestion des prairies... La gestion du bocage est entre autres une solution pour limiter l'impact de l'agriculture sur le sol.

**7. Intégrer le bois local dans les projets.** On parle de bocage pour des paysages ayant une forte densité de haies bocagères composées d'essences locales. Si, comme beaucoup, le territoire a connu le remembrement, l'érosion du bocage semble aujourd'hui s'estomper. Les programmes de plantation puis la mise en protection des linéaires dans les règlements d'urbanisme atteste de la volonté de pérenniser et valoriser localement cette ressource renouvelable.

**8. Valoriser le capital naturel local, sensibiliser à la protection de l'eau et de la biodiversité.** La comcom' et ses partenaires agit pour valoriser les ressources naturelles du territoire. Côté enjeux : augmenter le stockage du carbone (préservation bocagère / forestière, préservation des sols), diminuer les gaz à effet de serre, adapter le territoire au changement climatique, atténuer les impacts liés, préserver la biodiversité.

**9. Favoriser le maintien de la « trame noire » par l'économie d'énergie.** À la fois exemple et instigatrice, Couesnon Marches de Bretagne interviendra dans la gestion de l'éclairage sur le territoire communautaire en mettant en place des actions de sobriété et en restaurant la trame noire en milieu rural.

**10. Développer les produits respectueux de la ressource en eau & valoriser la filière pomme.** Encourageons l'évolution des modes de production en valorisant les produits des exploitations respectueuses de la ressource en eau. Ainsi, Couesnon Marches de Bretagne et ses partenaires souhaitent développer et mettre en valeur la biodiversité locale notamment par le biais d'une spécificité traditionnelle : le pommé.

# Économie circulaire : réemployons & consommons local

**1. Favoriser la production d'énergie renouvelable éolienne.** L'installation de projets éoliens est indispensable pour répondre aux besoins énergétiques du territoire aux obligations règlementaires de production d'energies renouvelables. La comcom' intervient pour accompagner constructeurs privés et communes concernées et ainsi promouvoir son développement.

**2. Développer le solaire photovoltaïque.** Plusieurs installations photovoltaïques sont raccordées au réseau électrique du territoire. Couesnon Marches de Bretagne, pour atteindre les objectifs de 50% d'énergie renouvelable en 2050, a besoin d'augmenter cette production, mais également d'inciter les agriculteurs et les entreprises à développer cette solution. Dès 2021, plusieurs ombrières photovoltaïques seront installées sur le territoire.

**3. Développer la méthanisation.** Processus complexe, la méthanisation est un procédé biologique naturel permettant de valoriser des matières organiques qui produisent alors une énergie renouvelable, le biogaz, et un fertilisant, le digestat. Les projets de méthanisation permettent de diversifier les revenus pour les acteurs du projet et de diminuer les consommations d'énergies fossiles ainsi que les émissions de gaz à effet de serre du territoire.

En plus d'alimenter une partie du territoire en gaz vert, le projet installé à Maen Roch a été imaginé et mis en place depuis ses prémices par les acteurs du territoire : agriculteurs, entreprises et communauté de communes. Il répond à deux besoins locaux : gestion mutualisée et optimisée des effluents d'élevage et valorisation des déchets (industries agro-alimentaires, déchets verts), ce dans le cadre du plan climat air énergie territorial (PCAET).

**4. Favoriser l'utilisation des produits locaux via un circuit de proximité.** Le développement d'une agriculture à taille humaine, préservant les ressources naturelles et assurant le respect des hommes et des femmes permettra le développement des circuits de proximité.

**Habitat et bâtiments de demain**

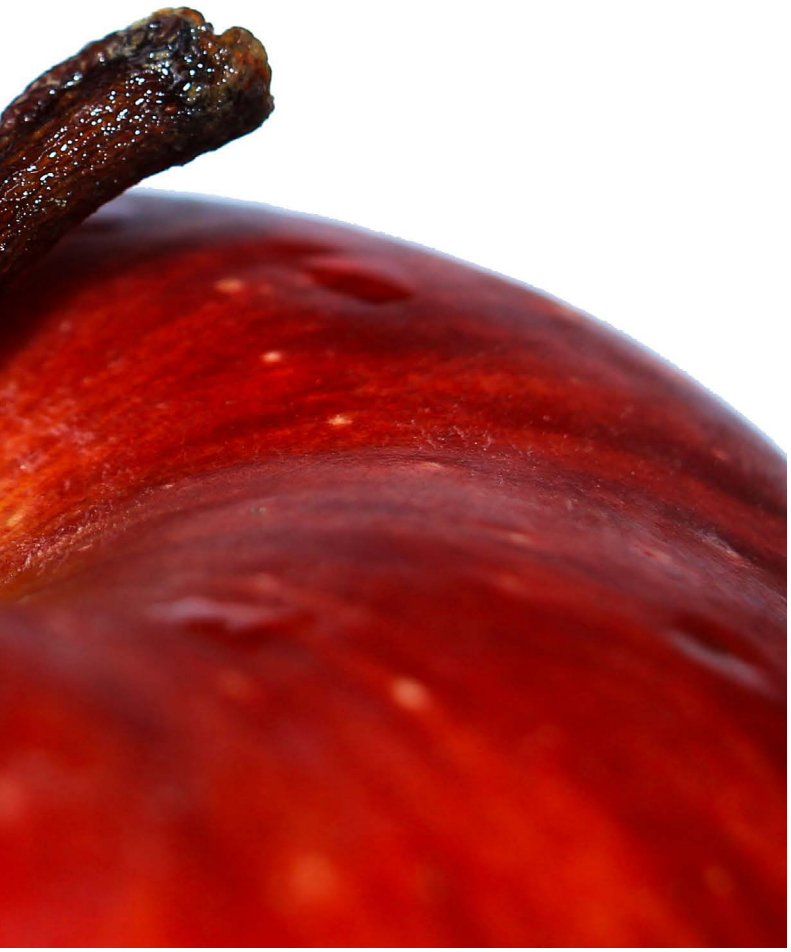

**5. Produire et s'approprier les éco-matériaux.** L'herbe des bords de route n'est pas un déchet mais un produit à forte valeur ajoutée ! Couesnon Marches de Bretagne souhaite généraliser la valorisation des ressources du territoire : herbe, bois et déchets de l'industrie agroalimentaire. Premier pas : valoriser la matière et l'énergie des fauches issues des espaces publics et privés grâce au projet Gramitherm.

**Mobilité territoriale**

**6.Soutenir la création d'une structure de réemploi.** Deux structures cohabitent actuellement sur le territoire. Ces structures permettent de réduire les déchets et de donner une seconde vie aux objets. En lien avec le Smictom et la réponse à l'appel à projet Territoire Économe en Ressources (TER), la comcom' œuvrera pour l'harmonisation et le développement de la politique de réemploi sur le territoire.

**Agriculture de demain**

**7. Être facilitateur dans la création d'un réseau de gaz et réseau de chaleur.** Le Pays de Fougères a lancé une étude d'opportunités pour le développement des réseaux de gaz et de chaleur, en lien avec le gisement des énergies renouvelables et de récupération sur son territoire. Couesnon Marches de Bretagne conduira et accompagnera l'extension du réseau de gaz en concertation avec les consommateurs locaux demandeurs.

**8. Louer un broyeur de végétaux aux particuliers.** Broyer les branches et branchages et le paillis dans son jardin? Bon plan ! Le paillage est un moyen de réduire l'arrosage, donc de préserver la ressource en eau. L'action consiste à participer financièrement pour la location aux particuliers d'un broyeur à branches, dans le cadre du futur Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés du SMICTOM. Cet outil sera disponible courant 2021.

**Économie circulaire territoriale :**
- Développer les filières de production locales
- Développer l'utilisation ressources locales
- Tendre vers un territoire « Zéro Déchets »

**9. Être exemplaire dans la réduction des déchets à Couesnon Marches de Bretagne.** En plus des actions déja en place, une réflexion sur les impacts des pratiques de la collectivité et du personnel au travail est en cours. Cette action propose d'aller plus loin : vaisselle réutilisable, optimisation des pratiques vers une cantine « zéro déchet », gestion différenciée des espaces verts...

**10. Tendre vers des marchés publics durables à Couesnon Marches de Bretagne.** Une réflexion sur les impacts des pratiques agents dans les services est en cours. Il s'agit ici de sensibiliser aux achats publics durables et responsables afin d'intégrer systématiquement des critères environnementaux dans les achats. Cela permettra de favoriser le soutien à l'économie locale, de sensibiliser l'administration et d'intervenir sur la prévention sur la santé et la qualité de l'air.

# CONCLUSION

**Pascal Hervé**
Vice-président à l'urbanisme à la planification, aux transports et aux mobilités

Les missions qui me sont dédiées rentrent complétement dans le PCAET: réhabilitation du patrimoine bâti communautaire via le plan stratégique du patrimoine et des opérations d'amélioration à l'habitat, élaboration d'un programme local de l'habitat (PLH), afin de garantir l'accès aux logements pour tous. Aussi, la question de la mobilité est essentielle, car c'est la thématique qui génère le plus d'émissions de gaz à effet de serre. Nous sommes donc actuellement en cours d'élaboration du Plan Mobilité Simplifié (PMS), dont les premières orientations montrent un besoin de développement du covoiturage (mobilité active-piste cyclable).

**Jean-Frédéric Sourdin**
Vice-président à l'environnement

Les agriculteurs ont des compétences et des connaissances, à chacun sa façon de produire. Il est important de conserver le potentiel de production et de valoriser la diversité de notre territoire. Et pour répondre aux différents objectifs du PCAET, l'agriculture se devra d'améliorer encore ses pratiques : stockage du carbone dans le sol, amélioration des rotations, couverture de sols, plantations de haies afin de préserver les sols de l'érosion et de développer la biodiversité.

**Emmanuel Houdus**
Vice-président au développement économique

Les objectifs fixés par le PCAET s'inscrivent dans une démarche globale dont la finalité est largement partagée à tous les niveaux. On notera l'évidente transversalité du PCAET entre les différentes vice-présidences et donc délégations au sein de Couesnon Marches de Bretagne. Pour ce qui me concerne, la dimension développement économique, attractivité du territoire, emploi et formation, sera forcément partie prenante des objectifs recherchés. C'est au travers de l'économie circulaire et de ses multiples déclinaisons que notre travail contribuera à la construction d'un territoire « durable » et équilibré.

**En conclusion, le PCAET nous permet de nous poser les bonnes questions** sur notre façon de consommer et de vivre afin d'appréhender l'avenir. Nous avons souhaité que ce Plan Climat soit constitué d'actions concrètes qui vous parlent, car les choses simples sont souvent les plus efficaces.

# PARTENAIRES

**ADEME |** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie • territoires-climat.ademe.fr • 02 99 85 87 00
**DREAL |** Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement • bretagne.developpement-durable.gouv.fr • 02 90 08 58 82
**DDTM |** Direction départementale des territoires et de la mer • ille-et-vilaine.gouv.fr
**Région Bretagne |** bretagne.bzh • 02 99 27 10 10
**SDE 35 |** Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine • sde35.fr • 02 99 23 15 55
**Pôle ESS |** Écosolidaires en Pays de Fougères • ecosolidaires.org
**Renobatys |** renobatys.bzh • 02 90 80 20 00
**REEPF |** Réseau d'éducation à l'environnement du Pays de Fougères • reepf.over-blog.com
**SAGE Couesnon |** sage-couesnon.fr • 02 99 99 22 51
**Smictom du Pays de Fougères |** smictom-fougeres.fr • 02 99 94 34 58
**Bruded |** bruded.fr • 06 33 64 23 41

**Document édité par la communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne.**
**Site internet :** www.couesnon-mb.fr • **Facebook :** Couesnon Marches de Bretagne
**Youtube :** Couesnon Marches de Bretagne